

Châlons, le 15 septembre 2015,

Madame, Monsieur,  
Cher Commerçant,

Nous le savons tous, les jours précédant la fin des soldes sont toujours un moment particulier à gérer. Alors qu'il faut penser à mettre en place les nouvelles collections, subsistent des stocks, encombrants, pesant sur la trésorerie dont il faut pourtant ... se débarrasser au plus vite !

C'est pour ces raisons que nous avons décidé de créer, il y a près de 15 ans, un SALON DES BONNES AFFAIRES dont la prochaine édition est programmée au CAPITOLE les **6 et 7 février 2016**.

Le principe est le suivant :

- proposition d'une offre de produits à prix cassé sous le principe "*tout doit disparaître*"
- belle présentation des produits
- respect de la réglementation des soldes
- entrée gratuite pour les visiteurs
- plan de communication "offensif" avec la participation de chacun des commerçants
  - Affichette dans votre magasin
  - Affiche 120X180
  - Flyers
  - Promotion sur votre site, sur celui des VITRINES, de TOUT CHALONS etc
  - Toutes autres bonnes idées !

Unique en son genre dans la Région, ce salon est ouvert aux seuls commerçants de Châlons et son agglomération à la condition naturellement de respecter la date du retour du dossier d'inscription que nous avons fixée le **15 décembre**.

Aussi, pour créer une offre de qualité et diversifiée sans équivalent, chacun doit convaincre son voisin d'y participer, et puis c'est une occasion supplémentaire de se retrouver ensemble et d'aller à la rencontre d'une clientèle qui aurait perdu ses habitudes de se rendre en centre-ville ... par exemple !

Enfin, le coût du m<sup>2</sup>, reste particulièrement attractif, puisqu'il n'est seulement de **33 euros** hors électricité, quand on sait le tarif de la plus petite des communications ...

Alors n'hésitez pas !!!

Bien à Vous,

La Présidente des Vitrines de Châlons  
Brigitte PROVOOST



Le Commissaire Général,  
Bruno FORGET



**P.S** : Les inscriptions seront prises dans leur ordre d'arrivée accompagné d'un chèque d'acompte qui ne sera débité que début janvier.